

PROCÈS VERBAL
Du Conseil Municipal du 23 janvier 2023

**Date du Conseil
Municipal
23 janvier 2023**

**Date de
convocation
17 janvier 2023**

Nombre de
Conseillers

En exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace du Marais, sous la Présidence de Monsieur Mathieu COËNT, Maire.

Présents : M. M. COËNT, Mme L. DOMET-GRATTIERI, M. T. RYO, Mme L. LE COADOU, M. D. NEUHAARD, Mme A. RAINGUE-GICQUEL, M. L. PONNELLE, Mme L. HEGWEIN, M. P. GOYAL, M. D. AMISSE, Mme F. PAYEN, Mme M.A. GUEDES, Mme G. KERLEAU, M. S. BLOCH, Mme L. PRECIGOUT, M. C. BAHOLET, Mme A. DANET, M. G. DERVAL, M. T. CHEVALIER, M. B. GUEGAN, Mme L. FOUCHER, M. P. HASPOT, M. R. MORIN, Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF, Mme D. BOURMAUD,

Pouvoirs ont été donnés :

M. D. MOURGUES	à	Mme L. LE COADOU
Mme L. THILL	à	Mme M.A. GUEDES
Mme A. DURAND	à	Mme L. DOMET-GRATTIERI
Mme C. ODIAU-MATHIEU	à	Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Mme Laurence DOMET-GRATTIERI est désignée secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité.

Monsieur Hubert FAIVRE-PIERRET, Directeur Général des Services, a été nommé auxiliaire à ladite secrétaire pour cette séance.

Ordre du jour :

Présentation du Plan Local de l'Habitat (PLH) par le service Habitat de la CARENE

Informations du Conseil :

Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs consentie par le Conseil Municipal au Maire

Finances, Ressources Humaines, Développement économique, Marchés publics

1. Approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal
2. Formation des élus et fixation des crédits affectés
3. Modification des statuts du Sydela
4. Convention de partenariat avec le Comité des Œuvres Sociales (COS) de la région nazairienne
5. Modification de l'attribution de compensation CARENE
6. Convention avec l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique
7. Modification du tableau des effectifs
8. Admission en non-valeur

Solidarités, Enfance jeunesse, Lien intergénérationnel

9. Convention territoriale Globale à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique – Approbation et autorisation de signature

Aménagement du territoire, Urbanisme, Réseaux et Transports

10. Plan Local de l'Habitat : approbation des modifications apportées au programme d'action territorialisé de la commune de Pornichet

11. Lutte contre les termites : délimitation d'un secteur d'intervention

Culture, Patrimoine, Communication, Citoyenneté

12. Création des comités consultatifs

Monsieur Mathieu COËNT, Maire, informe sur les points suivants :

1) EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Renoncement au nom de la **Commune** au droit de préemption sur les immeubles suivants :

Parcelles	Surface	Surface utile	Nature du Bien	Adresse du Terrain	Prix
BR 213	700 m ²	105 m ²	Bâti	5 rue des Sarcelles	469 000 €
BV 470	207 m ²		Bâti	22 rue du Parc au Ray	224 000 €
BS 194-196-197	260 m ²	56 m ²	Bâti	2 bis rue de la Garenne	249 950 €
BS 476	108 m ²	70 m ² (local) 114,51m ² (appart)	Bâti	2 rue de la Chapelle	290 000 €

Renoncement au nom de la **CARENE** au droit de préemption sur les immeubles suivants :

Parcelles	Surface	Surface utile	Nature du Bien	Adresse du Terrain	Prix
BK 10-11-12	23343 m ²		non bâti	Pré du Bourg	298 439 €

2) DÉCISIONS DU MAIRE

DÉCISION N° 01/2023

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (A.P.S.) – ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.) – TARIFS

Monsieur Mathieu COËNT, Maire de la Commune de Saint-André des Eaux,

➤ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122 22,